



PAR COURRIEL

6212-02-009

Québec, le 21 novembre 2019

Madame Kathleen Ruff

**Objet : Réponse au courriel du 21 novembre 2019**

Madame,

La commission d'enquête chargée de dresser l'état des lieux et d'examiner la gestion de l'amiante et des résidus miniers amiantés a bien reçu votre message qu'elle rendra d'ailleurs public sur son site Web, comme elle le fait normalement.

La commission vous remercie de l'intérêt que vous portez à ses travaux et vous invite à participer activement à la première partie de l'audience publique qui se tiendra durant les deux premières semaines de décembre 2019 (toutes les informations à cet effet sont présentées sur le site Web du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement). Les questions que vous soulevez dans votre message pourraient, à cette occasion, être adressées à la commission.

Vous pourriez également profiter de votre participation à la rencontre sectorielle Municipalités et citoyens qui aura lieu le 16 janvier 2020 pour vous positionner et soulever vos préoccupations. La commission sera certainement réceptive à entendre tous les propos qui lui permettront une bonne compréhension du dossier et des différents enjeux qui peuvent s'y rattacher.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

Geneviève Grenier  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

